



A Sainte-Eusoye (Oise), Alexandre Dugrosprez cultive 14 ha de lin.

Les producteurs de lin misent sur le tissu local

Les exploitants oisiens parient sur le 100 % français pour se relever de la crise. Une nouvelle filature doit voir le jour dans les Hauts-de-France.

PAR JULIETTE DUCLOS

« ON A ENCORE DU MAL à voir le bout du tunnel, mais cela revient peu à peu », assure Jean-Pierre Ricard, agriculteur à Breteuil (Oise). Dans le département, les producteurs de lin commencent enfin à souffler. « Cela ne va pas être mirobolant non plus, les gens n'achètent toujours pas énormément d'habits, comme ils sortent peu, mais ce sera quand même mieux que rien », poursuit celui qui est également président de la section lin au syndicat départemental agricole, la FDSEA.

L'année dernière, le prix à la vente était ainsi passé de 3 à 2 € le kilo. Soit une baisse de 30 %, directement liée au Covid-19. Avec les confinements instaurés dans les différents pays du globe, les défilés de mode ont été annulés. Et sans défilé de mode, pas de nouvelle collection. Sans collection, pas de nouvelle production dans les usines de filature...

Tout part en Chine et revient en vêtements : « tellement absurde »

« On recommence enfin à avoir des prix corrects », souligne Alexandre Dugrosprez, exploitant agricole dont la ferme est située à Sainte-Eusoye. Si les prix opèrent une légère remontée, les producteurs se félicitent surtout de l'annonce de la création d'une nouvelle filature dans les Hauts-de-France, par l'entreprise Safflin. Le filateur de lin et de

chanvre est le dernier à avoir délocalisé ses métiers à filer, entre 1995 et 2005.

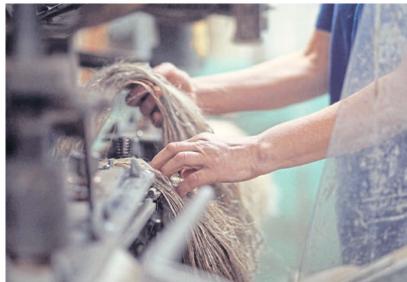
« On envoie tout en Chine et cela revient après en France sous forme de vêtements. C'est tellement absurde, soupire Alexandre Dugrosprez. C'est vraiment une bonne chose si on peut recommencer à produire cela chez nous. » Annoncé pour fin 2021, ce futur atelier 100 % français devrait permettre de produire quelque 350 t par an.

« On a tout intérêt à ce que le lin soit filé dans la région »

Avec la fermeture des frontières et la suspension des exportations, de nombreux agriculteurs plaident en faveur d'une telle relocalisation. Car aujourd'hui, la quasi-totalité des filatures a disparu en France. « On a tout intérêt à ce que le lin soit filé dans la région, analyse Jean-Pierre Ricard. Et cela va faire un dé-

bouché de plus pour la filière. » « Cette fois, c'était le Covid-19, demain, ce sera encore autre chose, abonde Louis Bricout, agriculteur à Margny-lès-Compiègne. On ne peut être que favorable au retour d'un atelier. » D'autant que l'enjeu est de taille. Dans l'Oise, la surface de production dépasse désormais les 4 000 hectares (ha) pour l'année 2020, contre 950 ha en 2012. Et pas moins de 80 % du lin mondial est produit dans la région des Hauts-de-France et en Normandie.

« L'idée est bonne de recréer une petite filature made in France, mais cela reste de la niche, nuance toutefois Nicolas Defransure, le directeur de la coopérative Lin 2000, située à Grandvilliers. Nous, on est une petite coopérative, mais on produit quand même 6 000 t de lin par an. Alors 350 t, cela ne représente que deux semaines de travail pour nous, c'est un détail... »



L'entreprise Safflin, dernière à avoir délocalisé ses métiers à filer, entre 1995 et 2005, va lancer une nouvelle filature dans les Hauts-de-France à la fin de cette année.

En bref

60 SENLIS WEEK-END DE MANIFESTATION POUR LES MOTARDS
Un petit groupe de motards a répondu hier à l'appel de la Fédération française des motards en colère de l'Oise, au départ de Senlis, pour rallier l'Île-de-France. Les motards ont fait des haltes devant plusieurs centres de contrôle technique, pour protester contre le projet d'imposer ce dernier aux motos. Une nouvelle manifestation du même type partira à 11 heures ce matin depuis l'avenue Félix-Louat.

BEAUVAIS VACCINATION SANS RENDEZ-VOUS

Alors que la situation épidémique reste préoccupante dans l'Oise, l'opération de vaccination entamée hier se poursuit aujourd'hui, à Beauvais, dont l'agglomération a enregistré un pic du taux d'incidence de 888 cas pour 100 000 habitants. C'est pourquoi le centre de vaccination André-Ambroise sera ouvert au grand public de 55 ans à risques « qui ont déjà pris rendez-vous, mais également à celles qui se présenteront sans rendez-vous », rappelle la préfecture.

LA NEUVILLE-ROY DEUXIÈME ROMAN POUR L'ÉCRIVAIN ANNE-CLAUDE BRUMONT

La formatrice et enseignante Anne-Claude Brumont vient de publier son deuxième roman, intitulé « Les papillons ne meurent pas en hiver ». Un ouvrage basé sur le thème de la monoparentalité, du deuil, de la dépendance affective au travers de la relation entre une mère qui a perdu son mari à la naissance de son fils, et son enfant. « Une tranche de vie sur un an au cours de laquelle les personnages principaux changent, d'où la métaphore du papillon », décrypte l'autrice. Aux éditions The Menthol House. Prix : 18 €.

MONTAIRE VENEZ DONNER DE LA VOIX

Dans le cadre du projet Regards croisés sur la ville, des images d'archive de la ville de Montataire vont être remises en lumière. Il ne leur manque qu'un fond sonore, à savoir des commentaires d'habitants qui pourront évoquer leurs souvenirs sur les images concernant leur quartier ou une partie de l'histoire de Montataire. Pour participer au projet, appeler le Palace au 03.44.24.69.97.

A Catenoy, les fêtes salsa font du bruit

Les convives défilent chaque samedi. Les voisins s'inquiètent des risques de contamination.



Catenoy (Oise), hier. Les gendarmes sont intervenus dans cette zone pavillonnaire, où les nombreuses allées et venues dans l'une des maisons, au son de la salsa, perturbent le voisinage.

PAR HÉRVÉ SENAMAUD

À L'HEURE où les discothèques et les clubs sont fermés depuis plus d'un an en raison du contexte sanitaire, certains amateurs de danse recherchent des alternatives pour assouvir leur passion. Cela semble être le cas à Catenoy (Oise), paisible bourgade d'un peu plus de 1 000 habitants, où un pavillon se mue en temple des musiques latino-américaines depuis plusieurs semaines, regroupant « entre 30 et 50 personnes » selon certains riverains, fatigués sur le plan sonore et inquiets au niveau sanitaire.

« Cela a démarré début février et depuis, à part deux week-ends, il y a du monde chaque samedi, assure une voisine. Les premiers invités arrivent vers 14 heures et ensuite, c'est un va-et-vient toute la journée et jusqu'au soir. Certains repartent dans la nuit ou au petit matin. »

Des voitures venant de toute l'Île-de-France

Hier, les premiers convives sont même arrivés plus tôt, vers 13 heures, suivis de près par une patrouille de gendarmerie, venue rappeler quelques règles de base à la propriétaire des lieux. En la matière, les instructions du ministère de l'Intérieur sont très claires.

« Il n'est pas possible de recevoir des invités chez soi. Les personnes se rendant à ce type d'invitation ne pourront pas justifier leur déplacement par l'un des motifs autorisés. Elles s'exposent donc à une amende de 135 € pour une première infraction et jusqu'à 3 750 € en cas de non-respect réitéré des règles en vigueur », résume le site de l'In-

térieur. Le simple fait de se rendre à ces après-midi ou soirées dansantes pose donc question.

« Certains week-ends, il y a des voitures immatriculées dans toute l'Île-de-France, poursuit une habitante. Il y a la question du bruit mais aussi la circulation de toutes ces personnes, qui nous font courir des risques de contamination au Covid. »

Après le départ des gendarmes... de nouveaux invités arrivent

Hier après-midi, après le départ des gendarmes, la musique est repartie et de nouveaux invités sont arrivés, prenant soin de passer cette fois par l'arrière du pavillon. Une situation signalée par les habitants à leurs élus, un peu démunis face au phénomène.

« On nous a prévenus et il y a deux semaines, quand il a fait chaud, il y avait beaucoup de voitures stationnées dans le village et la gendarmerie est intervenue, indique Claude Battiston, premier adjoint au maire. Mais nous ne savons pas ce qui se passe à l'intérieur de cette maison et nous n'avons aucun moyen d'intervenir. Après, s'il s'agit de rassemblements festifs ou si les gens viennent de plus de 10 km, il y aura peut-être moyen d'intervenir. »

Les forces de gendarmerie se disent prêtes à suivre attentivement la situation, mais pour l'heure, aucune plainte n'a été officiellement déposée. « Par peur de représailles, pense une riveraine. Certains convives font n'importe quoi. Le week-end dernier, un tir de feu d'artifice a embrasé le palmier d'un voisin qui a réussi à éteindre en extremis. »